

Déclaration d'un équipement sportif



ATTENTION

la déclaration d'un équipement sportif prévu à l'article L312-2 du code du sport ne se substitue pas aux déclarations prévues par d'autres réglementations.

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Quelle obligation pour le propriétaire d'un équipement sportif ?

Tout propriétaire d'un équipement sportif¹ est tenu d'en faire la déclaration à l'administration en vue de l'établissement d'un recensement des équipements. Cette déclaration ne concerne pas les équipements sportifs à usage exclusivement familial ni ceux relevant du ministre chargé de la défense.



Référence réglementaire : article L312-2 du code du sport

A qui dois-je déclarer mon équipement sportif et dans quels délais ?

La déclaration est adressée à la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) du département où l'équipement en question se trouve. Dans les départements chefs lieux de région, cette déclaration est à faire auprès de la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports (DRDJS) (coordonnées sur le site : www.jeunesse-sports.gouv.fr).

Concernant les délais de déclaration, plusieurs cas sont possibles :

1. Pour toute **création d'un équipement sportif** vous disposez d'un délai de trois mois suivant sa mise en service pour établir votre déclaration ;
2. Pour toute **modification des données déclarées, changement d'affectation, cession ou suppression d'un équipement sportif**, vous devez en faire la déclaration :
 - 2.1. **avant**, s'il s'agit d'un équipement sportif privé ayant bénéficié d'une subvention publique²,
 - 2.2. **trois mois au plus tard après**, s'il s'agit d'un équipement sportif public ou d'un équipement sportif privé n'ayant bénéficié d'aucune subvention publique.
3. Dans le cas **d'un espace ou d'un site aménagé pour les sports de nature**, la déclaration est faite dans les trois mois suivant la réalisation de l'aménagement.



Référence réglementaire : Décret n°2006-992 du 1^{er} août 2006 pris en application des articles L312-2 et L312-3 du code du sport.

Que contient cette déclaration ?

La déclaration doit permettre d'identifier :

- L'équipement sportif, son affectation et ses caractéristiques, ainsi que son propriétaire et, le cas échéant, son exploitant ;
- En cas de modification des données déclarées, la nature des modifications envisagées ou réalisées ;
- En cas de vente, le vendeur et, le cas échéant, la destination du bien.

Ces éléments figurent sur un imprimé type de déclaration³ (CERFA N°13436*01). Une fois cet imprimé transmis, l'administration peut vous solliciter, en tant que de besoin, sur les compléments d'information nécessaires.

¹ Est un équipement sportif au sens de l'article L. 312-2 du code du sport tout bien immobilier, appartenant à une personne publique ou privée, spécialement aménagé ou utilisé, de manière permanente ou temporaire, en vue d'une pratique sportive et ouvert aux pratiquants à titre gratuit ou non.

² Les équipements concernés sont mentionnés au premier alinéa de l'article L. 312-3 du code du sport et à l'article 2 du décret n°2006-992 du 1^{er} août 2006.

³ Imprimé type de déclaration conforme à l'arrêté du 9 octobre 2006 (paru au J.O n° 260 du 9 novembre 2006 page 16823 texte n° 36) relatif à la déclaration des équipements sportifs prévue à l'article 3 du décret n° 2006-992 du 1er août 2006.

QUE DEVIENT VOTRE DECLARATION ?

Cette déclaration permet le recensement des équipements sportifs⁴, espaces et sites de pratiques (RES) sur l'ensemble du territoire français (métropolitain et d'outre-mer).

Chaque équipement est défini de façon homogène, où qu'il soit sur le territoire. L'ensemble des informations collectées sont saisies, par l'administration sur une même base de données.

Les objectifs du RES :

- Valoriser le patrimoine sportif d'un territoire ;
- Disposer d'informations fiables sur le patrimoine sportif français ;
- Disposer d'outils partagés par les différents acteurs du sport pour élaborer leurs stratégies de développement.

Quel(s) accès aux données du RES ?

Aujourd'hui, les millions de données collectées sont entièrement consultables via un site Internet permettant d'accéder aux fiches descriptives de chaque équipement, à des tableaux synthétiques, des représentations cartographiques à tous les échelons territoriaux (national / régional / départemental / inter-communal / communal). Ce site est accessible à l'adresse suivante : www.res.jeunesse-sports.gouv.fr

Cet outil permet de rechercher, localiser, analyser les équipements sportifs présents sur un territoire.

Afin de fiabiliser les données du RES, il appartient aux propriétaires d'utiliser le formulaire CERFA N°13436*01 de déclaration d'un équipement sportif pour signaler à la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) du département dans lequel cet équipement se situe, toute omission ou inexactitude concernant leurs équipements.



Quels sont les objectifs de ce site Internet ?

- ✓ **Le RES est un outil au service des acteurs du sport ;**
- ✓ **Son objectif est de favoriser l'accès au sport** par la diffusion de renseignements sur les lieux de pratiques ;
- ✓ **Le RES permet de valoriser les équipements, espaces et sites de pratiques** disponibles sur tout le territoire français

Une information actualisée en continu :

toute déclaration à l'administration apparaît dès le lendemain de son enregistrement sur le site www.res.jeunesse-sports.gouv.fr

⁴ Cf. article L312-2 du code du sport. Le RES a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL : récépissé de déclaration n°1039564 du 28 septembre 2004 modifié en août 2005.

Déclaration d'un équipement sportif

En vue de l'établissement et de la mise à jour du recensement des équipements sportifs
(article L. 312-2 du code du sport)

La loi impose le recensement des équipements sportifs, à l'exception des équipements à usage familial ou relevant du ministère de la Défense. Cette déclaration permet ce recensement ou la mise à jour d'un recensement antérieur.

Marquez d'une croix la case correspondant à votre choix : = plusieurs choix possibles / = un seul choix possible

OBJET DE LA DECLARATION (un seul choix possible)	
<input type="radio"/> Création d'un équipement sportif	
<input type="radio"/> Modification d'un équipement sportif	Merci de préciser la nature des modifications envisagées : <input type="checkbox"/> Structure principale/Enveloppe <input type="checkbox"/> Sol <input type="checkbox"/> Eclairage <input type="checkbox"/> Isolation /chauffage <input type="checkbox"/> Acoustique <input type="checkbox"/> Annexe(s) (vestiaires, douches, tribunes)
<input type="radio"/> Cession d'un équipement sportif	Merci d'indiquer l'identité du cessionnaire : Nom _____ Prénom _____ N° _____ Libellé de la voie _____ _____ Code postal : _____ Ville _____
<input type="radio"/> Suppression d'un équipement sportif	
<input type="radio"/> Changement d'affectation d'un équipement sportif	Merci de préciser la nouvelle affectation : _____ <input type="radio"/> Je ne sais pas

IDENTITE DU PROPRIETAIRE PRINCIPAL	TYPE DE PROPRIETAIRE
Nom _____ Prénom _____ N° _____ Libellé de la voie _____ _____ Code postal : _____ Ville _____	<input type="radio"/> Etat <input type="radio"/> Association(s) <input type="radio"/> Région <input type="radio"/> Etablissement public <input type="radio"/> Département <input type="radio"/> Privé non commercial (ex : particulier) <input type="radio"/> Commune <input type="radio"/> Etablissement d'enseignement privé <input type="radio"/> Groupement de communes <input type="radio"/> Etablissement privé commercial

IDENTITE DU PROPRIETAIRE SECONDAIRE (si il est différent du principal)	TYPE DE PROPRIETAIRE
Nom _____ Prénom _____ N° _____ Libellé de la voie _____ _____ Code postal : _____ Ville _____	<input type="radio"/> Etat <input type="radio"/> Association(s) <input type="radio"/> Région <input type="radio"/> Etablissement public <input type="radio"/> Département <input type="radio"/> Privé non commercial (ex : particulier) <input type="radio"/> Commune <input type="radio"/> Etablissement d'enseignement privé <input type="radio"/> Groupement de communes <input type="radio"/> Etablissement privé commercial

IDENTITE DE LA PERSONNE AUPRES DE LAQUELLE LES INFORMATIONS PEUVENT ÊTRE VÉRIFIÉES OU COMPLÉTÉES	
Nom _____	Prénom _____
N° _____ Libellé de la voie _____	
Code postal : _____ Ville _____	
Téléphone : _____ Télécopie : _____	
Mel : _____ @ _____	

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ÉQUIPEMENT

Nom usuel de l'équipement : _____	
Type d'équipement : _____	
Adresse de l'équipement : N° _____	Superficie de l'aire d'évolution ¹ : _____ m ²
Libellé de la voie _____	Longueur de l'aire d'évolution ¹ : _____ m
Code postal : _____ Ville _____	Largeur de l'aire d'évolution ¹ : _____ m

CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES DE L'EQUIPEMENT

<p style="text-align: center;">Nature de l'équipement sportif</p> <p> <input type="radio"/> Intérieur <input type="radio"/> Découvrable <input type="radio"/> Extérieur couvert <input type="radio"/> Site artificiel <input type="radio"/> Découvert <input type="radio"/> Site naturel aménagé </p>	<p style="text-align: center;">Date de mise en service de l'équipement (année d'ouverture au public)</p> <p> <input type="radio"/> Avant 1945 <input type="radio"/> 1945-1964 Date précise Ou <input type="radio"/> 1965-1974 <input type="radio"/> 1975-1984 /...../..... <input type="radio"/> 1985-1994 <input type="radio"/> 1995-2004 </p>
<p>Merci de classer par ordre croissant d'utilisateurs selon le nombre d'heures d'utilisation (marquer la présence d'un utilisateur d'une croix si le classement est impossible)</p>	
<p style="text-align: right;">Individuel(s) / Famille(s) _____</p> <p style="text-align: right;">Scolaires / Universités _____</p> <p style="text-align: right;">Clubs sportifs/ Comités/ Ligues /Fédérations _____</p> <p style="text-align: right;">Autre(s) association(s) et groupes divers _____</p>	
<p>Locaux d'hébergement (nombre de lits) : _____</p> <p>Nombre de vestiaire(s) pour les sportifs : _____</p> <p>Nombre de vestiaire(s) pour les arbitre(s) ou les enseignant(e)(s) : _____</p>	<p>Nombre total de places assises en tribunes/ gradins (fixes et télescopiques) : _____</p> <p>L'ouverture de l'équipement est elle exclusivement saisonnière ? (moins de 6 mois par an (d'exploitation ou d'utilisation de l'équipement))</p> <p style="text-align: center;"><input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non</p>

Adresse du site Internet relatif à l'équipement : www.

**NOM DES ACTIVITE(S) PHYSIQUE(S) ET/OU SPORTIVE(S)
PRATICABLE(S) SUR L'EQUIPEMENT SPORTIF**
(existence d'aménagements sur l'équipement permettant la pratique)

**MERCI D'INDIQUER LE NIVEAU DE
PRATIQUE LE PLUS ELEVE** (Vous pouvez
mettre le chiffre correspondant à l'activité pratiquée)

_____	____	1 = Non défini
_____	____	2 = Loisir - Entretien
_____	____	3 = Scolaire
_____	____	4 = Entraînement
_____	____	5 = Compétition départementale
_____	____	6 = Compétition régionale
_____	____	7 = Compétition nationale
_____	____	8 = Compétition internationale

IDENTITE DE LA PERSONNE AYANT ETABLI LA DECLARATION

<p>Nom _____</p> <p>Prénom _____</p> <p>N° _____ Libellé de la voie _____</p> <p>Code postal : _____ Ville _____</p>	<p>Fait à : _____</p> <p>le : ____ / ____ / ____</p> <p style="text-align: center;">Signature</p>
--	---

La loi 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire.
Les données ci-dessus sont obligatoires. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant :
veuillez pour cela vous adresser aux services du ministère chargé des Sports.
(Déclaration du fichier à la CNIL, récépissé n° 1039564 du 28 septembre 2004 modifié en août 2005).

La présente déclaration est à transmettre à la direction régionale ou à la direction départementale de la jeunesse et des sports du département dans lequel l'équipement se situe. Coordonnées sur le site www.jeunesse-sports.gouv.fr
Le recensement des équipements sportifs est en ligne sur le site www.res.jeunesse-sports.gouv.fr

¹ L'aire d'évolution correspond à l'aire de pratique auquel s'ajoute l'espace de sécurité qui lui est réservé.